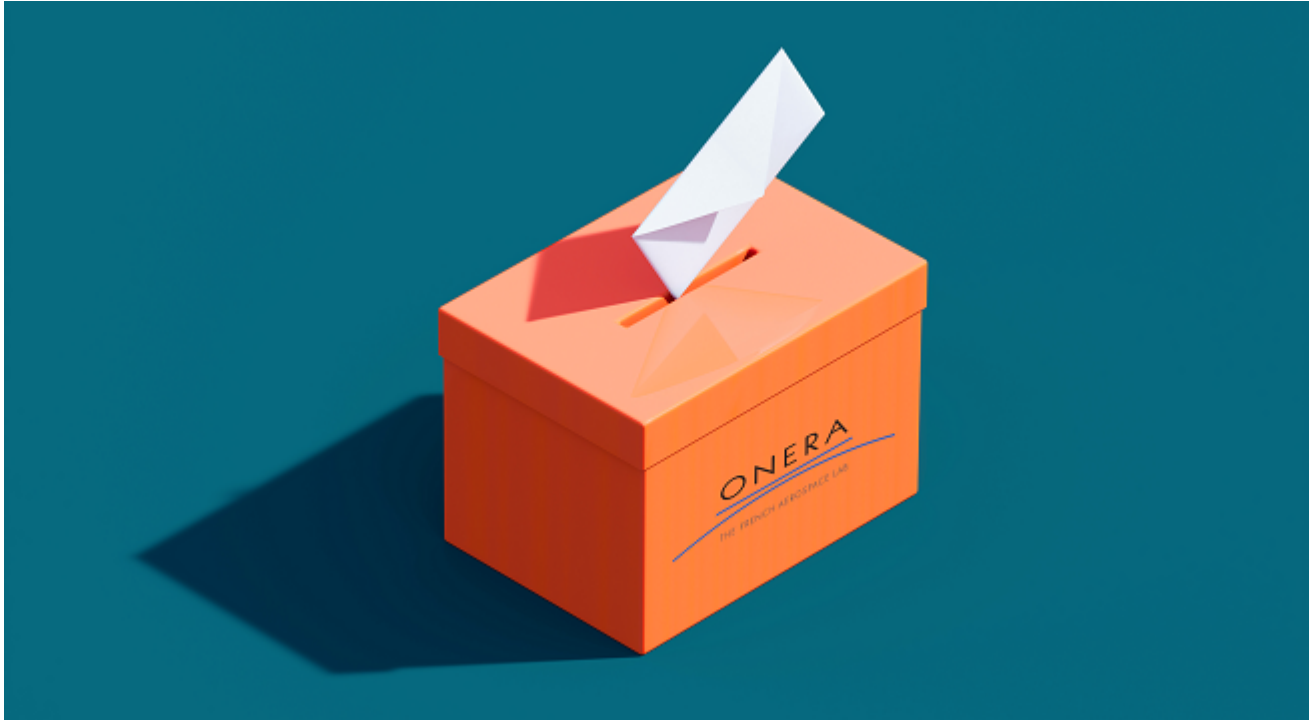


Élections au Conseil d'Administration : à vous de donner de la voix !



Du 6 au 10 octobre 2025, les salariés de l'ONERA sont appelés à voter pour élire leurs représentants au Conseil d'Administration.

03 octobre 2025

Les élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration (CA) de l'ONERA sont organisées tous les cinq ans. Elles permettent aux salariés de désigner, sur un scrutin de liste, sept représentants qui siègeront aux côtés de 14 membres nommés :

- le président directeur-général de l'ONERA,
- sept représentants de l'État,
- six personnalités qualifiées, issues des secteurs aéronautique, spatial, défense ou recherche.

Au même titre que les membres désignés, les représentants des salariés participent aux délibérations et contribuent, par leur vote, à définir les grandes orientations de l'ONERA.

Plus haute instance de gouvernance de l'ONERA, le CA approuve notamment :

- le budget annuel de l'année N+1,
- le compte financier de l'année N-1,
- le programme d'études et de recherches,
- les concessions de licences sur les brevets

- et toute question jugée d'importance par le Président ou le Délégué général pour l'armement.

En votant, chaque salarié contribue à la désignation de ses représentants : plus la participation sera forte, plus la légitimité des élus sera grande.

Un scrutin électronique simple et sécurisé

Pour accéder à la plateforme sécurisée de vote en ligne vous devez :

- renseigner un identifiant personnel adressé par courrier à votre domicile ;
- y associer votre ville de naissance.

Une fois ces informations validées, vous recevrez le mot de passe qui vous donnera accès au parcours de vote.

Vous trouverez également sur la plateforme les professions de foi des listes candidates.

[Cliquez ici pour voir comment voter.](#)

Pour toutes les demandes en lien avec la restitution du mot de passe, merci de remplir le formulaire d'assistance en ligne, directement sur le site de vote !

Pour toute autre question, vous pouvez contacter : mathilda.lecoq@onera.fr